

PORT10 - Directeur des ports

DOMAINE DE COMPÉTENCE	CATÉGORIE	FILIÈRE
Voirie et Infrastructures	Catégorie A	Administrative / Technique
FAMILLE MÉTIER	GRADE	DATE LIMITE DE CANDIDATURE
	Attaché Territorial / Attaché principal / Attaches terr. hors classe / Administrateur Hors Classe / Administrateur / Ingénieur / Ingénieur principal / Ingénieur hors classe / Ingénieur en chef / Ingénieur chef hors classe	03-04-2025

Pour postuler : <https://emploi.metroletpm.fr/fr/nos-offres/port10-directeur-des-ports-710>

ENVIRONNEMENT DU POSTE :

Famille de métier : VOIRIE ET INFRASTRUCTURES	Métier : Responsable du patrimoine de la voirie et des réseaux divers
DGA Aménagements , Ports et Mobilités Energies	Filière : Technique / Administrative
Type de temps de travail : Complet	Catégorie : A
	Grades : Attaché Territorial / Attaché principal / Attaches terr. hors classe / Administrateur Hors Classe / Administrateur / Ingénieur / Ingénieur principal / Ingénieur hors classe / Ingénieur en chef / Ingénieur chef hors classe
	Quotité de travail : 100 %
	Localisation : TOULON 83000

MISSIONS :

Le Directeur des Ports propose et déploie la stratégie de la Métropole en matière de développement et d'exploitation des ports métropolitains de plaisance et de commerce, gérés en régie ou concédés, en cohérence avec les autres ports locaux et ceux de l'arc méditerranéen, de faire des ports de la Métropole des exemples en matière de développement durable en Méditerranée.

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- Direction et management des services de la direction des ports.
- Montage et suivi de l'exécution des budgets portuaires.
- Direction des régies des ports.
- Organisation des instances portuaires (conseil d'exploitation, conseils portuaires, CLUPIPP, commissions organiques préalables au conseil métropolitain ...).
- Pilotage et contrôle des ports délégués.



- Mise en place et direction du plan pluriannuel d'investissements des ports gérés en régie et suivi des investissements des délégataires.
- Planification et organisation de l'entretien et de la maintenance des ouvrages et installations portuaires.
- Mutation et modernisation des services portuaires au regard des évolutions réglementaires, technologiques, sociétales et environnementales.
- Application des protocoles liés à la sécurité et à la sûreté portuaires.

PROFIL RECHERCHE :

Les « savoirs » :

- Expérience en conduite d'études, montage et gestion de projets, suivi d'opérations de travaux et d'aménagement,
- Connaissance des cadres législatif et réglementaire relatifs à la commande publique, à la comptabilité publique, à l'urbanisme et à l'environnement,
- Connaissance des principes d'élaboration, de suivi et d'optimisation des budgets de fonctionnement et d'investissement des ports,
- Connaissance des cadres législatif et réglementaire relatifs à la domanialité et à la sûreté portuaires,
- Connaissance des protocoles liés à la sûreté et la sécurité portuaires,
- Connaissances des processus qualité,
- Connaissances des partenaires institutionnels,
- Connaissance des politiques publiques locales, nationales, européennes et internationales.

Les « savoir-faire » :

- Méthodes d'ingénierie de projet,
- Pilotage de grands projets d'infrastructures maritimes,
- Management d'équipes (en mode hiérarchique et en transversalité),
- Maitrise des processus budgétaires,
- Conduite de réunion,
- Méthodes et outils d'évaluation, de pilotage, de suivi d'activités,
- Méthodes d'accompagnement au changement,
- Techniques d'animation.

Les « savoir-être » :

- Autonomie, rigueur et méthode,
- Qualités relationnelles et managériales,
- Esprit d'analyse et de synthèse,
- Sens du service public,
- Esprit d'équipe,
- Capacité à mener des négociations,
- Capacité d'adaptation aux nouvelles technologies,
- Curiosité et recherche permanente de solutions innovantes en vue de proposer un service efficient (optimiser les coûts et apporter une meilleure qualité de service aux usagers).

LES AVANTAGES

Temps de travail : complet.

Avantages : tickets restaurants, participations mutuelle et prévoyance, comité des œuvres sociales, participation aux frais de transport cumulable au forfait mobilité durable, prime de fin d'année, tarifs préférentiels pour certains équipements culturels, chèque vacances sous conditions.

CONDITION DE REMUNERATION

NBI : Poste non éligible.

Groupe RIFSEEP de la Métropole : A+5/A2.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Liste des pièces requises pour adresser une candidature :

- pour les agents titulaires de la fonction publique : CV + Lettre de motivation (adressée à Monsieur le président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée) + Dernier arrêté de situation administrative ;
- pour les militaires : CV + Lettre de motivation (adressée à Monsieur le président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée) + Certificat de position militaire ;
- pour les non fonctionnaires : CV + Lettre de motivation (adressée à Monsieur le président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée) + Copie des diplômes.

NB : ces pièces sont obligatoires pour que la candidature soit étudiée.

Pour postuler : <https://emploi.metropletpm.fr/fr/nos-offres/port10-directeur-des-ports-710>

ou - Adresse de contact du Service, Recrutement Mobilité de la Métropole TPM : emploi@metropletpm.fr